**Conception des étables pour vaches laitières**

L’étable laitière est un facteur important qui influe sur la productivité des vaches et la qualité du lait. Les éleveurs laitiers doivent donc tenir compte, pour la conception de l’étable, des meilleures conditions d’hygiène et les normes techniques qui permettent l’élevage de la vache laitière dans des bonnes conditions. Il existe deux types d’étables: les étables entravées et les étables libres.

1 – L’étable entravée:

 Les étables entravées sont caractérisées par l'attache continue des vaches devant le mangeoire. Les vaches sont attachées soit en une seule rangée soit en 2 rangées. Si elles sont sur deux rangées, les vaches peuvent avoir les têtes attachées face à face ou opposées le dos contre le dos. Ce type d’étable dispose d’un couloir pour la distribution d'aliments aux animaux, et un autre pour le nettoyage. Les normes par vache est de 1,10 mètre de large et 2,5 mètres de long. Ce type d’étable est coûteux et en plus ne procure pas un bon confort à la vache et ne facilite pas à l’éleveur la bonne conduite de son troupeau.

2 - Etable libre

Les étables libres sont constituées par une partie du bâtiment couverte qui permet aux vaches de se reposer et de se protéger contre la pluie et les fortes chaleurs, et d’une zone non couverte appelée aire de promenade ou d'exercice ou la vache peut accéder jour et nuit et toute l'année. Une 3ème partie couverte pour abriter uniquement les mangeoires. Il est préférable que le sol de la partie non couverte ne soit pas cimenté. S’il est bétonné il doit être plutôt rayé pour éviter aux vaches de se glisser, la pente doit être de 4 ou 5% pour faciliter l’évacuation des eaux. Les avantages de ce type d’étable sont nombreux, elle est simple et d’un coût de construction et de son équipement largement abordables, la vache y trouve le soleil et l’air. Elle est confortable pour la vache, elle est libre de ses mouvements, elle marche, se couche et se lève autant qu’elle le souhaite et permet à l’éleveur d’observer facilement l’état général et le comportement de ses vaches.

Pour la section couverte, il faut 7 mètres carrés pour chaque vache. Pour les mangeoires il faut pour chaque vache 0,7 m. Le bassin d’eau doit être entre 2 et 3 mètres de long et de hauteur entre 70 et 80 centimètres au-dessus du sol et entre 40 et 60 centimètres de largeur. Pour l’aire d'exercice, il faut au moins 10 mètres carrés par vache.